

Bulletin d'inscription Formation d'expert-e en cas de litige (cours ECL)

PARTICIPANT-E

Nom : Prénom :
Rue :
NPA : Localité : Canton :
Tél. privé : Tél. mobile :
Commune d'origine : Nationalité :
Date de naissance : N° AVS :
Adresse électronique :

FORMATION ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Formation réservée aux maîtres-carreleurs : Maîtrise obtenue en (année)
Commentaires :
.....

EMPLOYEUR

Raison sociale :
Adresse :
NPA : Localité : Canton :

Frais d'inscription : **8'900.- CHF** (*inscription valable dès réception du versement*)

- ✓ Les inscriptions sont limitées et prises en compte par ordre d'arrivée.
- ✓ Toute annulation de la part du participant ou de la participante est à effectuer par écrit.
- ✓ Conditions d'annulation :
 - jusqu'à 120 jours avant le début du cours : 10% du montant est dû.
 - de 120 à 60 jours avant le début du cours : 50% du montant est dû.
 - moins de 60 jours avant le début du cours : 100% du montant est dû.
- ✓ La Fédération Romande du Carrelage se réserve le droit d'annuler le cours avant qu'il ait commencé, s'il ne réunit pas un nombre suffisant d'inscriptions.

Par sa signature, la participante ou le participant confirme son inscription selon les conditions ci-dessus et s'engage à respecter le règlement de formation de la FeRC.

Lieu et date : Signature :